

► BUDGET GLOBAL : 20 M€

- DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 9,8 M€
- DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 10,2 M€
DONT 9,3 M€ DE DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT
(91% DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT)
- REMBOURSEMENT DE LA DETTE : 525 K€

Un changement de cycle budgétaire pour entériner le projet de mandat

Pour l'exercice 2024, la municipalité a choisi de voter le budget primitif en décembre 2023 pour deux principales raisons :

- Le changement réglementaire de nomenclature comptable
- L'amélioration du taux de réalisation des dépenses d'investissement

► POUR 100 € DE RECETTES



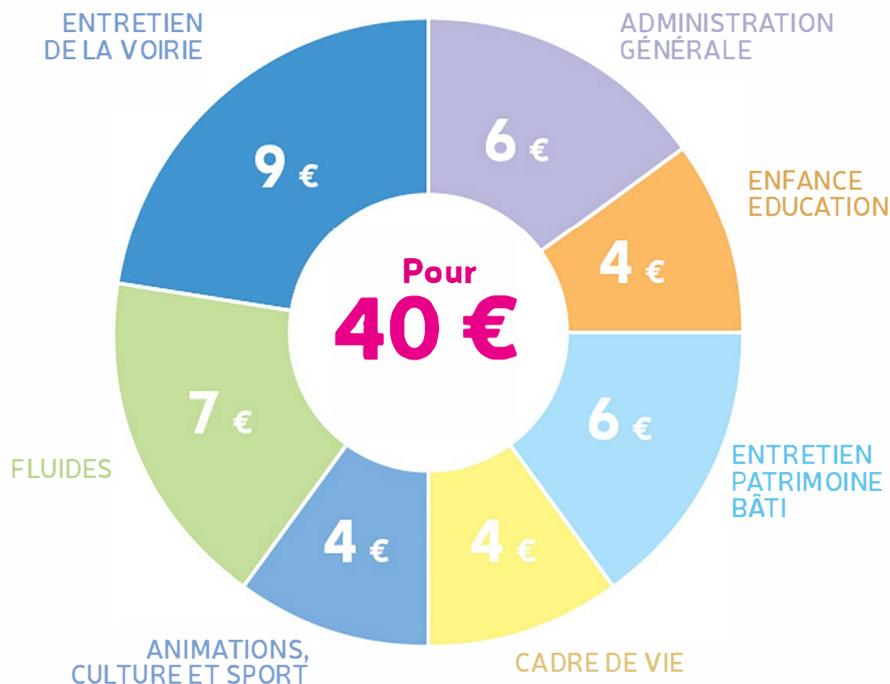
► 100 € DÉPENSÉS



► FOCUS SUR LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES

La pression sur les dépenses énergétiques liées au coût de l'énergie diminuant, la part de ces dépenses dans les charges de fonctionnement sont réduites à 7€, là où elles représentaient 11€ en 2023.

Cela permet ainsi à la Ville d'augmenter la part des dépenses affectées à l'entretien de la voirie à 9€ alors qu'elles s'élevaient à 6€ en 2023.





► PAS D'AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX

- Taxe foncière sur les propriétés bâties: 35,57%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties: 51,46%
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les logements vacants: 15,01%

► LES GRANDS PROJETS MUNICIPAUX

2024, LA POURSUITE DES GRANDS PROJETS DU MANDAT (5,8 M€)

- Groupe scolaire Jacques Prévert et gymnase Cacault : **2 383 K€**
- Route de la Dourie : **1 177 K€**
- Eglise de la Trinité : **1 256 K€**
- Vidéoprotection : **180 K€**
- Agenda 2030 : **172 K€**
- Tivoli : (couverture) **256 K€**

**AUX GRANDS PROJETS,
S'AJOUTENT LES
INVESTISSEMENTS
COURANTS (3,5 M€)**

